



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 9 octobre 2023

Intervention de **Christine NOBLET**

Délibération 2 : Rapport Nantes Métropole 2022 - Eau

Mesdames et Messieurs, collègues et Herblinoises et Herblinois qui suivez la séance en visio,

Ce rapport de l'eau sur le sol métropolitain en 2022 semble montrer que tout va très bien (ou alors il fallait lire entre les lignes). Or, nous savons, qu'à l'été 2022, certains n'en menaient pas large : on a failli manquer d'eau potable du fait de la sécheresse et du moindre approvisionnement des nappes phréatiques. Certes, il n'est pas toujours utile d'affoler la population et on n'en est pas à la situation de Mayotte où les usagères et usagers n'ont de l'eau au robinet qu'un jour sur trois.

Mais pourtant cela devrait nous inciter à **faire des économies d'eau partout et pas que chez les citoyens** dont certaines et certains, en particulier ceux qui ont un budget limité. A l'Eco-appartement, les animatrices et animateurs ont beaucoup d'exemples de personnes qui ont inventé bien des façons d'économiser l'eau.

Nous l'avons déjà dit à maintes reprises, nous ne remettons pas en cause la tarification sociale de l'eau. Dans ce rapport est annoncé le **tarif plus juste** de l'eau potable en 2023. Effectivement, nous l'avons vu sur nos factures d'eau en mai dernier : l'abonnement est devenu moins cher et est moins impactant pour les plus petits usagers. Mais nous redisons que **ce qui serait juste, social et écologique, c'est d'octroyer un minimum de m3 non facturés** car l'eau est un bien commun, puis de relever les tarifs progressivement pour les gros consommateurs.

Ces mesures, appliquées à Dunkerque ou à Rennes, visent à inciter à la réduction des consommations d'eau grâce à la mise en place de la progressivité du prix pour les abonné.e.s domestiques, et à l'arrêt de la dégressivité pour les professionnels. Tout en aidant financièrement les usagers et usagères en fonction de leurs revenus,



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

ce dispositif permet de lutter contre le gaspillage et pour la préservation des ressources, dans une logique durable, sociale et écologique.

Sur le volet qualité de l'eau, nous espérons que la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) destinée à financer les dépenses liées à l'entretien des milieux aquatiques et aux actions de lutte contre les inondations va permettre d'avancer un peu plus dans la logique du pollueur/payeur. Nous avons vu cette taxe sur nos avis de taxes foncières : pouvez-vous nous dire quelle est l'ampleur des sommes attendues ?

Sur le volet assainissement, en 2021, 52 millions de m³ d'eaux usées traitées ; 47 millions de m³ en 2022 : comment l'expliquez-vous, c'est 5 millions de m³ de moins quand même ? Le réseau de collecte unitaire diminue très lentement (les travaux chemin du Printemps y ont contribué). Juste pour notre information : confirmez-vous que le Village Expo est **encore** en réseau unitaire ?

Merci pour vos réponses et nous vous rappelons que nous attendons toujours les réponses à nos questions de l'an dernier et de l'année d'avant.

Pour mémoire,

questions posées en octobre 2022 :

1. Afin de protéger le Drillet nous aimerions savoir ce que souhaite mettre en œuvre Nantes Métropole afin de protéger la biodiversité du Drillet ? Ensuite est-ce que les jardinières et jardiniers du jardin collectif pourront continuer à prélever de l'eau dans le Drillet ?
2. Notre question est donc simple : est-ce que Nantes Métropole a pour projet de mettre en œuvre ce dispositif (tarification écologique de l'eau) ?

questions posées en octobre 2021 :

3. 16 006 abonnés "eau" à St Herblain : combien de particuliers ? pour combien de m³ ?



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

4. Le Maire avait exprimé sa préférence, son accord pour un retour en régie pour l'ensemble des communes de l'agglomération. Les 2 DSP -délégations de Service Public - arrivant à échéance en 2025, c'est dès maintenant qu'il faut réfléchir, débattre et décider de cette orientation. La ville peut officiellement interpeller la métropole sur le sujet. L'a-t-elle fait ?



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org